



Renseignements importants destinés aux locataires

Utilisez le présent formulaire pour présenter une requête à la CLI si vous êtes un ancien locataire qui a quitté un logement locatif parce que le locateur vous a donné l'un des avis de résiliation suivants et que vous croyez que le locateur vous a donné cet avis de mauvaise foi :

- N12 : *Avis de résiliation de la location parce que le locateur, un acheteur ou un membre de la famille veut occuper le logement locatif,*
- N13 : *Avis de résiliation de la location parce que le locateur veut démolir le logement locatif, y effectuer des réparations ou l'affecter à un autre usage.*

Vous trouverez des instructions sur la façon de remplir la présente requête sur le site Web de la Commission de la location immobilière (CLI) à tribunauxdecisionnelsontario.ca/cli.

1. Choisissez votre langue préférée (français ou anglais). Si vous avez besoin d'une mesure d'adaptation, remplissez le formulaire Demande de mesures d'adaptation de Tribunaux décisionnels Ontario.
2. Remplissez les quatre parties de la présente requête.
 - **Partie 1** : Renseignements généraux sur :
 - le logement locatif visé par la présente requête;
 - vous et les autres locataires qui habitez dans le logement, le locateur;Remarque : Si le locateur vous a remis un formulaire N12 : *Avis de résiliation de la location* indiquant que l'acheteur a l'intention d'emménager dans le logement locatif, indiquez aussi les noms, adresses et numéros de téléphone de l'acheteur dans la *Liste des parties* (T5), qui est disponible sur le site Web de la CLI à tribunauxdecisionnelsontario.ca/cli.
 - votre location et les autres requêtes non réglées concernant le logement locatif.
 - **Partie 2** : Sélectionnez et expliquez les motifs de votre requête.
 - **Partie 3** : Sélectionnez les mesures de redressement que vous voulez que la CLI inclue dans l'ordonnance.
 - **Partie 4** : Vous ou votre représentant apposez ici votre signature et fournissez les coordonnées de votre représentant, le cas échéant.
3. Déposez toutes les pages de la requête auprès de la CLI (à l'exception de la présente page), ainsi que la [Liste des parties](#) (T5) si vous en avez rempli une.
4. Vous devez présenter votre requête au plus tard un an après la date à laquelle vous avez quitté le logement locatif, si vous sélectionnez les motifs 1 à 3. Vous devez présenter votre requête au plus tard deux ans après la date à laquelle vous avez quitté le logement locatif, si vous sélectionnez le motif 4. La CLI vous enverra un *avis d'audience* précisant la date, l'heure et le lieu de votre audience.
5. Payez les droits de la requête à la CLI au moment de déposer la requête. La CLI ne traitera pas votre requête à moins que vous n'ayez payé les droits. Les droits de la requête T5 sont de **53 \$** (ou de **48 \$** si vous utilisez le [Portail de Tribunaux décisionnels Ontario](#)).
6. Si la requête que vous déposez vise plus d'un logement locatif, les droits sont de **53 \$** pour le premier logement et de **5 \$** pour chaque autre logement, jusqu'à un maximum de **450 \$ (Remarque : Si la requête que vous déposez vise plus d'un logement, votre requête doit être présentée à la CLI par la poste ou par service de messagerie.)**. Si vous envoyez la requête par la poste ou par service de messagerie, vous pouvez payer les droits de dépôt par mandat, chèque certifié ou carte de crédit. Vous ne pouvez pas payer en argent comptant ou avec une carte de débit si vous déposez la requête par la poste ou par service de messagerie. Si vous ne pouvez pas payer les droits, vous pouvez présenter une [Demande de dispense du paiement des droits](#).
7. Si vous avez des questions ou désirez obtenir des précisions, communiquez avec la CLI.

416 645-8080

1 888 332-3234 (sans frais)

tribunauxdecisionnelsontario.ca/cli

**Langue préférée**

La CLI offre des services en français et en anglais.

Quelle est votre langue préférée? Français Anglais

Si vous êtes l'intimé et que vous souhaitez obtenir des services en français, remplissez le formulaire [Demande de services en français](#) et envoyez-le par courriel ou par la poste au bureau de la CLI qui traite le dossier.

Mesures d'adaptation

Une mesure d'adaptation est un aménagement qui permet à quiconque, quelles que soient ses capacités, de participer pleinement à l'instance devant la CLI.

Si vous avez besoin d'une mesure d'adaptation, remplissez le formulaire [Demande de mesures d'adaptation](#) et envoyez-le à la CLI par courriel à LTB@ontario.ca ou par la poste. Pour voir la liste de toutes les adresses des bureaux de la CLI, visitez tribunalsontario.ca/cli/communiquer/.

Lisez attentivement les instructions avant de remplir le présent formulaire. Tapez ou écrivez en lettres majuscules.

Partie 1 : Renseignements généraux**Adresse du logement locatif visé par la présente requête**

Numéro municipal :	Nom de la rue :	Unité/App./Bureau :
Municipalité (ville, village, etc.) :	Province:	Code postal :

Requêtes connexes

Si vous ou votre locateur avez déposé d'autres requêtes visant le logement locatif et que ces requêtes n'ont pas été réglées, indiquez le numéro de dossier de ces requêtes ci-dessous.

Numéro de dossier 1 :	Numéro de dossier 2 :
-----------------------	-----------------------

RÉSERVÉ AU BUREAU :

Numéro de dossier :

Mode de livraison :

 En personne Par la poste Par courrier Par courriel Centre Service Ontario

FL: _____

Noms et adresses actuelles des anciens locataires

S'il y a plus de deux locataires, remplissez une *Liste des parties* et joignez-la à la présente requête.

Locataire 1 Prénom :	Locataire 1 Nom de famille :
----------------------	------------------------------

Locataire 1 Adresse de courriel :	Locataire 1 Numéro de téléphone :
-----------------------------------	-----------------------------------

Locataire 2 Prénom :	Locataire 2 Nom de famille :
----------------------	------------------------------

Locataire 2 Adresse de courriel :	Locataire 2 Numéro de téléphone :
-----------------------------------	-----------------------------------

Adresse actuelle		
Numéro municipal :	Nom de la rue :	Unité/App./Bureau :

Municipalité (ville, village, etc.) :	Province :	Code postal :
---------------------------------------	------------	---------------

Quelle est la meilleure façon de communiquer avec vous? Par la poste Par courriel *

* Si vous cochez la case « Par courriel », vous consentez à recevoir des documents et de la correspondance de la Commission de la location immobilière par courriel. Si vous consentez à la communication par courriel, la CLI communiquera par courriel avec tous les requérants et leur enverra des documents par courriel. Ne cochez pas la case « Par courriel » s'il y a plusieurs requérants et que certains d'eux veulent recevoir des documents par courrier ordinaire plutôt que par courriel.

Nom et adresse du locateur

S'il y a plus d'un locateur, remplissez une *Liste des parties* et joignez-la à la présente requête.

Prénom :	Nom de famille :
----------	------------------

Raison sociale de la société (le cas échéant) :

Adresse de courriel :	Numéro de téléphone :
-----------------------	-----------------------

Adresse postale		
Numéro municipal :	Nom de la rue :	Unité/App./Bureau :

Municipalité (ville, village, etc.) :	Province :	Code postal :
---------------------------------------	------------	---------------

Renseignements sur la location

Quand avez-vous quitté le logement locatif visé par la présente requête?

(jj/mm/aaaa):

Partie 2 : Motifs de votre requête

Vous pouvez présenter votre requête pour l'un des quatre motifs suivants. Ombrez complètement la case correspondant à chaque motif de votre requête à la CLI.

J'ai quitté le logement locatif parce que le locateur m'a donné de mauvaise foi l'un des avis de résiliation suivants :

- Motif 1 :** Le locateur m'a donné un formulaire N12 : *Avis de résiliation de la location* indiquant que le locateur ou l'une des personnes suivantes avait l'intention d'emménager dans le logement locatif :
- un membre de la famille immédiate du locateur;
 - une personne qui fournit ou qui fournira des services en matière de soins au locateur ou à un membre de la famille immédiate du locateur.
- Motif 2 :** Le locateur m'a donné un formulaire N12 : *Avis de résiliation de la location* indiquant que l'acheteur ou l'une des personnes suivantes avait l'intention d'emménager dans le logement locatif :
- un membre de la famille immédiate de l'acheteur;
 - une personne qui fournit ou qui fournira des services en matière de soins à l'acheteur ou à un membre de la famille immédiate de l'acheteur.
- * Les renseignements sur l'acheteur doivent être fournis au moyen de la *Liste des parties (T5)*.**
- Motif 3 :** Le locateur m'a donné un formulaire N13 : *Avis de résiliation de la location parce que le locateur veut démolir le logement locatif, y effectuer des réparations ou l'affecter à un autre usage.*
- Motif 4 :** Le locateur m'a donné un formulaire N13 : *Avis de résiliation de la location* parce qu'il voulait effectuer des réparations ou des rénovations dans le logement locatif. J'ai remis au locateur, par écrit, un avis l'informant que je souhaitais retourner vivre dans le logement locatif après l'exécution des travaux. Le locateur ne m'a pas donné le droit de retourner vivre dans le logement locatif après l'exécution des travaux.

Explication de vos motifs

Décrivez les faits qui vous ont amené à présenter une requête à la CLI.

- Que s'est-il produit pour que vous pensiez que le locateur vous a donné un avis de résiliation de mauvaise foi?
- Quelles sont les dates et les heures des faits qui sont survenus?
- Que s'est-il passé après que vous avez quitté le logement?
- Quels sont les noms et les titres (par exemple concierge) des parties en cause?

Description détaillée :

Annexez d'autres feuilles au besoin.

Partie 3 : Mesures de redressement

Les mesures de redressement énumérées ci-dessous sont des ordonnances que la CLI peut rendre relativement aux motifs de votre requête. Ombrez complètement la case correspondant aux mesures de redressement que vous voulez que la CLI ordonne. Si la CLI tranche en votre faveur, elle peut décider d'ordonner une ou plusieurs mesures de redressement qui diffèrent de celles que vous avez sélectionnées.

Mesure de redressement 1 : Le locateur doit m'accorder une diminution de loyer de _____ \$

Mon loyer était de _____ \$

Je devais payer le loyer au mois à la semaine autre (préciser) : _____

Veillez expliquer : Comment avez-vous calculé la diminution de loyer?

Annexez d'autres feuilles au besoin.

Mesure de redressement 2 : Le locateur doit payer une amende à la CLI.

Mesure de redressement 3 : Le loyer de mon nouveau logement locatif est plus élevé. Le locateur doit me payer la différence entre le loyer de mon ancien logement et celui de mon nouveau logement pendant un an à partir de la date à laquelle j'ai quitté mon logement.

La différence de loyer est de _____ \$

chaque au mois à la semaine autre (préciser) : _____

Le montant total que me doit le locateur est de _____ \$

Mesure de redressement 4 : Le locateur doit me rembourser les frais de déménagement et d'entreposage.

Le total de ces frais est de _____ \$

Veillez expliquer : Comment avez-vous calculé les frais?

Annexez d'autres feuilles au besoin.

Mesure de redressement 5 : Le locateur doit me verser une indemnité générale de _____ \$

Veillez expliquer : Comment avez-vous calculé l'indemnité générale?

Annexez d'autres feuilles au besoin.

Mesure de redressement 6 : Je veux que la CLI ordonne d'autres mesures de redressement. La CLI peut rendre toute autre ordonnance qu'elle estime appropriée.

Par exemple, vous pouvez choisir cette mesure de redressement si le locateur vous a donné un formulaire N12 : *Avis de résiliation de la location* indiquant qu'un acheteur a l'intention d'emménager dans le logement locatif, et que vous voulez que la CLI ordonne à l'acheteur de vous verser une somme d'argent.

Veillez expliquer : Quelles autres mesures voulez-vous que la CLI ordonne?

Annexez d'autres feuilles au besoin.

Partie 4 : Signature

Signature du locataire/représentant juridique du locataire

Signature

Date (jj/mm/aaaa)

Qui a signé la requête? Cochez la case correspondant à votre réponse.

Locataire 1 Locataire 2 Représentant juridique

Renseignements sur le représentant juridique

Prénom :

Nom de famille :

N° du BHC :

Raison sociale de la société (le cas échéant) :

Adresse de courriel (La CLI utilisera cette adresse de courriel pour communiquer avec vous) :

N° de téléphone (jour)

N° de téléphone (soir)

N° de télécopieur

Adresse postale

Numéro municipal :

Nom de la rue :

Unité/App./Bureau :

Municipalité (ville, village, etc.) :

Province :

Code postal :

Collecte de renseignements personnels

La Commission de la location immobilière a le droit de recueillir les renseignements demandés dans le présent formulaire afin de régler votre requête déposée en vertu de l'article 185 de la *Loi de 2006 sur la location à usage d'habitation*. Une fois le formulaire déposé, les renseignements concernant l'instance peuvent devenir publics s'ils figurent dans une décision ou une ordonnance du tribunal ou dans un autre document, conformément à la [Politique d'accès aux documents](#) de Tribunaux décisionnels Ontario et à la *Loi de 2019 sur les documents décisionnels des tribunaux*. Les parties qui souhaitent assurer la confidentialité de leurs dossiers ou renseignements doivent demander à l'arbitre une ordonnance de confidentialité. Pour toute question sur les ordonnances de confidentialité ou l'accès aux dossiers, envoyez-nous un courriel à LTB@ontario.ca ou appelez l'InfoCentre au **416-645-8080** ou **1-888-332-3234** (sans frais).

Renseignements importants de la Commission de la location immobilière

1. Le dépôt de renseignements faux ou trompeurs auprès de la Commission de la location immobilière constitue une infraction à la *Loi de 2006 sur la location à usage d'habitation*.
2. La CLI peut ordonner au locateur ou au locataire de rembourser à l'autre partie les frais liés à la requête.
3. La CLI a des *Règles de procédure* qui énoncent les règles relatives au processus de présentation d'une requête, ainsi que des *lignes directrices d'interprétation* qui expliquent de quelle façon la CLI peut trancher certaines questions susceptibles d'être soulevées dans une requête. Vous pouvez consulter les règles et les lignes directrices sur le site Web de la CLI à tribunauxdecisionnelsontario.ca/cli.



Mode de paiement

Indiquez le mode de paiement choisi pour payer les droits de requête :

- Mandat Chèque certifié

Le mandat ou le chèque certifié doit être établi à l'ordre du « ministre des Finances ».

- Carte de crédit

Si vous payez par carte de crédit et déposez votre requête par la poste ou par service de messagerie, vous devez remplir le formulaire [Paiement par carte de crédit](#) et le joindre à votre requête.